

Auteurs Rawane Yasser, Anda David,
Audrey Nirrengarten, Isabelle Ensarguet

FÉVRIER
2026 | N° 20

La protection sociale au cœur de la transition juste : un levier contre les inégalités

Policy Paper

Sommaire

Résumé	4		
Introduction	6		
1. Concepts et méthodologie	8		
1.1 – Concepts clés	9		
1.1.1 – Transition juste	9		
1.1.2 – Protection sociale	10		
1.2 – Cadre analytique	12		
1.2.1 – Risques de transition	13		
1.2.2 – Le rôle central de la protection sociale pour une transition juste	15		
1.2.3 – Résultats	15		
2. Recommandations stratégiques	17		
2.1 – Des actions pour renforcer la sécurité des revenus des travailleurs et des ménages	18		
2.1.1 – Étendre les transferts monétaires et les allocations chômage	18		
2.1.2 – Utiliser des mécanismes flexibles de remplacement des revenus	18		
2.2 – Des actions pour préserver les soins de santé et les services de base pendant la transition	19		
2.2.1 – Garantir la continuité de l'accès aux soins de santé et aux services de base	19		
2.2.2 – Adapter les subventions pour les services de base	19		
2.2.3 – Donner la priorité à la protection de l'enfance	19		
2.3 – Des actions pour investir dans la formation, l'employabilité et la création d'emplois	20		
2.3.1 – Développer à grande échelle des programmes de reconversion professionnelle et de formation ciblée	20		
		2.3.2 – Étendre les programmes publics d'emploi pour la création d'emplois décents	20
		2.3.3 – Réduire les inégalités d'âge et de genre	21
		2.3.4 – Tirer parti des systèmes existants tout en élargissant la couverture	22
		2.4 – Des actions pour renforcer la résilience des ménages et des communautés	22
		2.4.1 – Lutter contre de la précarité énergétique en intégrant l'accès à l'énergie dans les systèmes de protection sociale	22
		2.4.2 – Renforcer la résilience communautaire par des politiques sociales intégrées	23
		2.5 – Des actions pour renforcer la résilience des ménages et des communautés	23
		2.5.1 – Concevoir des mécanismes de compensation et de redistribution	23
		2.5.2 – Renforcer la résilience communautaire par des politiques sociales intégrées	24
		2.5.3 – Garantir un financement soutenable	24
		2.6 – Des actions pour inscrire la cohésion sociale au coeur de la transition	24
		2.7 – Des actions pour promouvoir des trajectoires transformatrices	25
		2.7.1 – Harmoniser les politiques avec la protection sociale	25
		2.7.2 – Adopter des ajustements institutionnels et une planification intégrée de la transition	25
		2.7.3 – Explorer des approches universelles	26
		3. Conclusion	27
		Références	29

Résumé : Le double enjeu que représentent le changement climatique et les inégalités nécessite des politiques publiques capables de concilier soutenabilité environnementale et sociale. Dans ce contexte, la protection sociale peut jouer un rôle essentiel, en particulier pour permettre une transition juste. Cet article analyse ce rôle et propose des recommandations stratégiques sur la manière dont la protection sociale peut constituer un filet de sécurité face aux effets à court terme de la transition, tout en jouant une fonction transformatrice qui dépasse les seuls mécanismes de compensation.

L'article s'appuie sur les recherches menées par la Facilité UE-AFD sur les inégalités, qui intègrent des études de cas en Afrique du Sud, en Colombie et au Mexique, pour examiner les liens qui existent entre protection sociale, réduction des inégalités et transition juste. Il montre que des mesures de protection sociale bien conçues peuvent protéger les travailleurs et les ménages, renforcer la résilience des communautés et réduire les inégalités structurelles. En l'absence de tels systèmes, l'action climatique risque de laisser pour compte les populations les plus vulnérables. Ainsi, la protection sociale n'est pas seulement envisagée comme un mécanisme compensatoire, mais aussi comme un véritable levier de transformation. Une transition juste requiert dès lors des systèmes de protection sociale complets, conjugués à des politiques actives du marché du travail, à des stratégies industrielles, et à des mesures de redistribution fiscale, afin que les coûts et les bénéfices de la transition soient équitablement répartis.

Messages clés

- **Les politiques de transition risquent d'exacerber les inégalités existantes.** Des mesures comme la tarification du carbone, les taxes vertes, et la sortie progressive du charbon peuvent affecter de manière disproportionnée les groupes de population vulnérables et à faible revenu. Ces politiques peuvent amplifier les inégalités si elles ne sont pas accompagnées par des mécanismes de compensation et de redistribution adaptés. La réaffectation des recettes vers le système de protection sociale, grâce aux transferts monétaires ou aux prestations universelles, peut atténuer les effets régressifs de ces réformes.
 - **Les inégalités fragilisent l'action climatique.** Si les inégalités structurelles (économiques, sociales, de genre, et géographiques) ne sont pas combattues, les politiques climatiques et de transition risquent de les exacerber.
 - **Les risques de transition sont inégalement répartis.** Les travailleurs à faible revenu, les travailleurs informels, les ménages ruraux, les femmes, et les jeunes sont davantage exposés aux pertes d'emploi, à la hausse des prix et au ralentissement de l'activité économique locale.
 - **La protection sociale est essentielle pour assurer une transition juste.** Elle permet de protéger les travailleurs, les ménages et les communautés des effets négatifs des politiques climatiques, tout en leur permettant de bénéficier du potentiel de la nouvelle économie verte.
 - **En complément des mesures de protection sociale, des politiques de l'emploi sont nécessaires.** La reconversion professionnelle, l'accompagnement à la mobilité, et la formation ciblée sont essentiels. Afin d'assurer un accès équitable aux nouveaux emplois issus de la transition, il convient d'adapter ces opportunités aux compétences, à la localisation et aux qualifications des travailleurs déplacés.
-

Introduction

Dans un contexte mondial de crise climatique, la protection sociale s'impose de plus en plus comme un atout pour soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation, au service d'une transition juste. Les changements climatiques et environnementaux représentent les défis les plus importants auxquels l'humanité est confrontée : ils menacent la lutte contre la pauvreté, l'accès à un travail décent et le développement durable. L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et environnementaux constituent des priorités urgentes, susceptibles de nourrir une croissance économique plus résiliente et inclusive.

Toutefois, de nombreux obstacles entravent encore la réalisation de ces gains socio-économiques. Les inégalités structurelles, qui, selon les contextes, alimentent des niveaux élevés de chômage ou restreignent l'accès effectif aux opportunités et aux services, limitent la portée d'une croissance inclusive et d'une transition juste (Philip, 2025). En effet, les inégalités constituent une contrainte majeure pour l'action climatique et la croissance inclusive. Dans les contextes de fortes inégalités, la croissance n'est généralement pas inclusive et a tendance à reproduire les modèles de distribution existants (Yasser *et al.*, 2025). Les inégalités de revenu sont la dimension la plus souvent mesurée et mobilisée, mais d'autres formes d'inégalités jouent un rôle important : les inégalités de patrimoine (répartition et propriété foncière), les inégalités de genre, les inégalités spatiales, les inégalités liées à l'éducation et à la santé, et les inégalités environnementales. Cet aspect multidimensionnel crée une complexité structurelle, qui requiert des politiques sociales holistiques et globales pour apporter des solutions.

Par ailleurs, les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique présentent le risque d'exacerber davantage les inégalités et les vulnérabilités existantes. La transition écologique peut entraîner des effets négatifs sur l'emploi, les revenus ou les prix. Or, il est de plus en plus admis que l'adaptation au changement climatique exige des politiques qui ciblent les inégalités structurelles. Une transition vers des économies durables d'un point de vue environnemental et social doit donc être mise en œuvre, afin de réduire la pauvreté et les inégalités, promouvoir un travail décent et à ne laisser personne de côté.

La transition juste consiste à assumer simultanément ces deux responsabilités : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et relever les défis socio-économiques liés à la transition (Bhorat *et al.*, 2025), tout en ouvrant la voie à une structure de propriété et de production plus équitable. Alors que de nombreux pays du Sud global

subissent déjà les effets du dérèglement climatique et seront exposés à des risques accrus à l'avenir, les politiques publiques sont appelées à articuler protection sociale et protection environnementale pour fonder une véritable soutenabilité sociale.

La protection sociale s'avère être un outil clé pour aligner de manière explicite le processus de transition et les politiques visant à protéger les ménages les plus pauvres contre les pertes de bien-être et l'aggravation de la pauvreté. La littérature souligne le rôle que la protection sociale peut jouer dans les pays à revenu faible et intermédiaire pour répondre aux enjeux liés au changement climatique en « contribuant aux efforts d'atténuation par des mesures visant à compenser les effets négatifs des politiques environnementales » (voir Berthe *et al.* [2022] pour une revue de la littérature).

Les inégalités, qu'elles soient économiques, sociales ou historiques, doivent être envisagées non seulement comme des conséquences des politiques climatiques et bas carbone, mais aussi comme des conditions préexistantes et systémiques qui façonnent la manière dont ces politiques sont vécues et mises en œuvre (Dwarkasing, 2023). La protection sociale constitue un élément clé pour atténuer ces inégalités, qu'elles découlent de la transition environnementale ou qu'elles soient ancrées dans des facteurs structurels de plus longue date. Dans le présent article, nous montrons comment la protection sociale peut jouer un rôle essentiel pour accompagner la transition énergétique et constitue une condition nécessaire à sa réussite, en particulier pour prévenir l'exacerbation des inégalités existantes et l'émergence de nouvelles inégalités.

1. Concepts et méthodologie

L'élaboration de politiques sociales adaptées nécessite de comprendre l'effet de la transition juste sur les inégalités et le rôle que les politiques sociales peuvent jouer afin de les réduire. À ce titre, la protection sociale et la transition juste peuvent être envisagées comme des voies d'action interdépendantes et cumulatives pour diminuer les inégalités, dans la mesure où la viabilité à long terme du processus de transition repose sur ses effets redistributifs. La réduction des inégalités devient donc une condition nécessaire à la viabilité sociale et politique de la transition écologique. Compte tenu de la nature multidimensionnelle des inégalités, nous affirmons que la protection sociale peut jouer un rôle central pour atténuer les pertes de bien-être causées par la transition et compléter les politiques en matière d'emploi et d'industrie. Cette section introduit les concepts clés de la transition juste et de la protection sociale, avant d'analyser les liens qui les unissent.

1.1 – Concepts clés

1.1.1 – Transition juste

Le terme de « transition écologique » décrit le passage d'une économie à forte intensité carbone à une économie à faible intensité carbone, par la réallocation des ressources depuis les activités économiques les plus polluantes vers celles qui le sont moins. Les politiques mises en œuvre peuvent inclure des mesures directes et indirectes de tarification du carbone, mais aussi des mesures visant à promouvoir les transformations structurelles et la transition écologique (McCord et Costella, 2023) :

- Les politiques de tarification du carbone consistent à réduire les subventions énergétiques et à introduire un prix du carbone pour faire augmenter les prix de l'énergie et ainsi réduire la consommation énergétique.
- Les mesures encourageant les transformations structurelles ou la transition écologique impliquent la fermeture des industries de l'économie « brune » – dans les secteurs à forte intensité énergétique comme l'extraction de charbon –, et l'expansion d'une économie « verte » – fondée sur le passage d'une production carbonée à une production reposant sur les énergies renouvelables et l'agriculture biologique.

Bien que la transition vers une économie verte soit souvent présentée comme propice à la création d'emplois dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture, ces effets ne sont toutefois pas garantis et dépendent de la mise en œuvre de politiques complémentaires dans les domaines industriel, commercial, concurrentiel et social (Becerra et Piñeros-Ruiz, 2024 ; Bhorat *et al.*, 2025 ; OECD, 2012).

Le concept de transition juste met l'accent sur la dimension sociale de la transition écologique et énergétique (Berthe *et al.*, 2022). Ce terme sous-entend que la justice et l'équité doivent faire partie intégrante de la transition vers un monde à faibles émissions de carbone. Issu d'une revendication syndicale visant à encadrer la transition vers une économie bas carbone, ce concept promeut le travail décent pour tous dans une société inclusive afin d'éradiquer la pauvreté (Berthe *et al.*, 2022). Il figure désormais dans les orientations de nombreuses organisations nationales et internationales, mais aussi dans le préambule de l'Accord de Paris, pierre angulaire de l'action climatique mondiale. Ainsi, 72 pays sur 193 (soit 39 %) ont intégré des références explicites au concept de transition juste dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), à commencer par l'Afrique du Sud dès 2016 (ILO, 2025).

Le terme de « transition juste » souligne le besoin de sécuriser les moyens de subsistance des personnes qui subissent les effets négatifs de la transition écologique, ainsi que le besoin pour les sociétés de garantir un niveau minimum de bien-être pour chacun, afin d'assurer une transition juste qui ne laisse personne de côté.

Ce terme peut également être utilisé de manière plus générique pour désigner une transition inclusive vers une économie durable à faibles émissions de carbone. Une transition inclusive consisterait à garantir à chacun une place dans une économie en transition, au-delà de la simple assistance aux personnes les plus démunies et les plus vulnérables (Annecke et Wolpe, 2022). Ce cadre interroge également le rôle des différents acteurs de cette transition et la manière dont ces rôles peuvent être redistribués dans d'autres couches de la société, au lieu d'être exclusivement détenus par les élites (Berthe *et al.*, 2022).

Le concept de transition juste englobe donc les cinq dimensions suivantes : (i) un investissement dans la création d'emplois verts et décents ; (ii) le développement de nouvelles compétences professionnelles et la reconversion vers les nouveaux secteurs et métiers ; (iii) l'accès à la protection sociale ; (iv) la promotion d'une justice sociale (éradication de la pauvreté et inclusion sociale) ; (v) le renforcement d'un dialogue social au niveau local (David, 2019).

Une distinction peut être opérée entre une transition juste affirmative et une transition juste transformatrice (Annecke et Wolpe, 2022). Une transition juste affirmative consiste à redistribuer les charges environnementales, économiques et sociales au sein d'un modèle socio-économique donné. À l'inverse, une transition juste transformatrice envisage la restructuration de l'ensemble du système de production et de propriété dans le but de démocratiser la répartition des risques environnementaux et de réintégrer l'économie au sein de la société (Annecke et Wolpe, 2022). De plus en plus d'acteurs considèrent désormais que la transition juste n'est plus seulement une réaction technique à la crise climatique, mais plutôt un projet transformateur qui remet en question les structures mêmes qui entretiennent les inégalités sociales et environnementales (Leal Filho et Pons-Giralt, 2024). Cela implique de « repenser notre relation à l'environnement », ce qui « nécessite de démanteler les hiérarchies qui divisent les sphères sociales et écologiques, encourageant une perspective de coexistence plus juste et plus inclusive » (Bell *et al.*, 2024 ; Leal Filho et Pons-Giralt, 2024).

Le concept de transition juste peut aussi être défini à travers le prisme de la littérature sur les approches fondées sur les droits humains en matière de justice transitionnelle. Montmasson-Clair (2021) place le principe de justice distributive au centre de la transition juste. La justice distributive concerne la répartition des ressources, des risques, et des coûts. Elle peut être opérationnalisée dans trois domaines : (i) les politiques du marché du travail qui facilitent la transition par des initiatives de reconversion professionnelle, le soutien aux petites entreprises et des dispositifs en faveur des travailleurs, comme des mesures de retraite anticipée ; (ii) les politiques industrielles qui prônent l'instauration

d'une économie verte à l'échelle nationale ; et (iii) les mesures de protection sociale, comprenant l'assurance maladie, des prestations sociales et d'autres filets de sécurité financière pour les travailleurs affectés par la transition.

Dans le présent article, nous utilisons le terme de « transition juste » conformément à cette dernière définition puisque nous considérons qu'elle recouvre le mieux le rôle transformateur que peuvent jouer conjointement la protection sociale et la transition juste dans des contextes marqués par les inégalités.

1.1.2 – Protection sociale

La protection sociale désigne un ensemble de mesures politiques adoptées afin de réduire la pauvreté et la vulnérabilité et d'assurer une sécurité financière tout au long de la vie d'une personne (McCord et Costella, 2023). En général, la protection sociale est garantie à travers la mise à disposition d'une assistance ou d'une assurance sociale. L'assistance sociale peut prendre la forme de transferts (monétaires ou en nature) non contributifs financés par l'impôt général. Elle inclut les allocations familiales, les pensions d'invalidité et les prestations sociales, accordées sans contribution préalable, et qui ciblent souvent les personnes en situation de pauvreté. L'assurance sociale comprend les pensions de retraite et les allocations chômage pour lesquelles les bénéficiaires doivent cotiser avant de percevoir une prestation. La protection sociale englobe également les services sociaux (comme les services d'aide aux familles et les soins à domicile), ainsi que des politiques actives du marché du travail qui stimulent l'emploi par le développement des compétences et la formation, la création d'emplois et l'aide à la recherche d'emploi.

La protection sociale est devenue une priorité des politiques internationales de développement à la fin du XX^e siècle. À l'échelle internationale, les politiques de protection sociale appréhendent la manière dont les sociétés répondent à un vaste ensemble de besoins humains collectivement reconnus, mais non satisfaits, nécessitant une intervention publique afin d'assurer un niveau de bien-être équitable (Annecke et Wolpe, 2022). Qu'elle agisse de manière directe, par la redistri-

bution, ou de manière indirecte, en s'attaquant aux désavantages structurels et à l'inégalité des chances, la protection sociale peut constituer un puissant levier de réduction des inégalités et ainsi créer des sociétés plus soudées et plus résilientes.

Pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale bénéficie d'une forme de protection sociale. Néanmoins, 3,8 milliards de personnes restent encore privées de toute couverture sociale (ILO, 2024). En outre, des tendances divergentes apparaissent à l'échelle mondiale entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu : les premiers s'approchent progressivement d'une couverture universelle (85,9 %), tandis que le taux de couverture des seconds stagne à 9,7 %, un taux qui n'a guère augmenté depuis 2015 (ILO, 2024). Les inégalités de genre persistent également, et seulement 33,8 % de la population en âge de travailler est légalement couverte par des systèmes de sécurité sociale complets.

Les économies à faible revenu sont plus vulnérables aux risques physiques — en particulier aux événements climatiques extrêmes, à l'élévation du niveau des mers et aux vagues de chaleur — et disposent parallèlement de capacités limitées pour faire face aux enjeux posés par la transition énergétique. Il est donc essentiel de leur offrir un soutien financier et technique. Les économies à revenu élevé, qui consomment une grande part des ressources mondiales et génèrent des émissions significatives, sont généralement plus exposées aux risques de la transition écologique. Les pays qui dépendent largement de recettes issues des énergies fossiles comptent également parmi les plus exposés aux risques de transition.

Au-delà de ces différents degrés de risque, il est inquiétant de constater que les populations des pays les plus exposés à la crise climatique sont aussi les moins bien préparées à y faire face. Parmi les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, seulement 8,7 % de la population bénéficie d'une forme de couverture sociale (ILO, 2024). En Afrique, où la population est fortement exposée à des vulnérabilités climatiques, plus de 80 % de la population ne dispose d'aucune forme de protection sociale. En revanche, dans la région de l'Asie et du Pacifique, le taux de couverture sociale a augmenté, passant de 38,7 % en 2015 à 53,6 % en 2023.

L'une des raisons qui expliquent ces inégalités de couverture sociale réside dans le fait que de nombreux travailleurs et leur famille ne bénéficient d'aucun mécanisme de protection sociale, qu'il soit contributif ou non contributif. Les travailleurs sous contrats temporaires ou à temps partiel, les travailleurs des plateformes numériques et les indépendants sont moins susceptibles de bénéficier d'une forme de protection sociale, notamment en cas d'emploi informel. En Afrique du Sud, par exemple, environ 70 % de la population ayant un emploi cotise à la sécurité sociale, mais ce chiffre tombe à 40 % pour les travailleurs à temps partiel. Au Mexique, plus de 50 % de la population ayant un emploi cotise à la sécurité sociale, contre moins de 10 % des travailleurs indépendants et 20 % des travailleurs ayant un contrat temporaire (ILO, 2024).

De nombreux pays ont adopté des politiques et des cadres de protection sociale, mais leur mise en œuvre demeure insuffisante. Ces déficits de protection sociale tiennent principalement à des lacunes de financement et à un sous-investissement dans ce domaine. Les chocs imminents, qu'ils soient liés à des événements climatiques ou à la restructuration de l'économie, vont aggraver ces inégalités et affaiblir davantage les systèmes de protection sociale.

1.2 – Cadre analytique

Dans cet article, nous mobilisons un cadre analytique qui articule les dimensions climatique, sociale, et les enjeux d'inégalités, afin d'examiner les liens entre protection sociale, réduction des inégalités et transition juste. Les inégalités ne sont pas seulement envisagées comme des conséquences des politiques de transition, mais aussi comme une condition structurelle qui façonne leur mise en œuvre, la manière dont elles sont vécues et, en fin de compte, leur efficacité. L'analyse considère à la fois les risques individuels (perte de revenus, chômage, problèmes de santé) et collectifs (vulnérabilités communautaires, précarité énergétique, dégradation environnementale), ainsi que le rôle central de la protection sociale dans l'atténuation de ces risques, et dans la promotion de résultats plus équitables.

L'article mobilise des travaux de recherche menés par la Facilité UE-AFD sur les inégalités^[1], qui comprennent de nombreuses études de cas empiriques par pays. L'Afrique du Sud dispose d'une stratégie de transition juste avancée (Anekwe *et al.*, 2025) et applique une politique fiscale progressiste, finançant un important système de protection sociale (Lustig *et al.*, 2023). Ce pays sert d'exemple tout au long de l'article pour illustrer les défis et les promesses offertes par les liens entre protection sociale et transition juste. Notre approche s'appuie sur les résultats d'analyses empiriques des politiques de transition – comme la tarification du carbone ou la sortie progressive des énergies fossiles –, de l'évaluation des compétences requises, de la reconversion professionnelle, et de la création d'emplois verts sur le marché du travail, ainsi que des études analysant le rôle de la protection sociale pour atténuer les effets négatifs de la transition.

Le cadre d'analyse repose sur l'hypothèse selon laquelle protection sociale et transition juste constituent des voies d'actions interdépendantes et complémentaires pour réduire les inégalités. La pérennité à long terme et la viabilité politique du processus de transition dépendent des effets distributifs du passage de systèmes de production à forte intensité carbone à des activités à faible intensité carbone et à empreinte environnementale réduite. Cette transition structu-

relle crée à la fois des perspectives et des vulnérabilités susceptibles d'exacerber les inégalités existantes : certains travailleurs vont parvenir à s'adapter et à tirer profit de l'adoption de technologies à faibles émissions de carbone, tandis que d'autres risquent d'être laissés pour compte. Par exemple, les abattements fiscaux et les subventions adossées aux investissements dans les énergies renouvelables – comme l'installation de panneaux solaires ou l'achat de véhicules électriques – bénéficient en général aux ménages à revenus élevés assujettis à l'impôt, mais excluent les ménages plus pauvres qui ne le sont pas, renforçant ainsi des inégalités existantes.

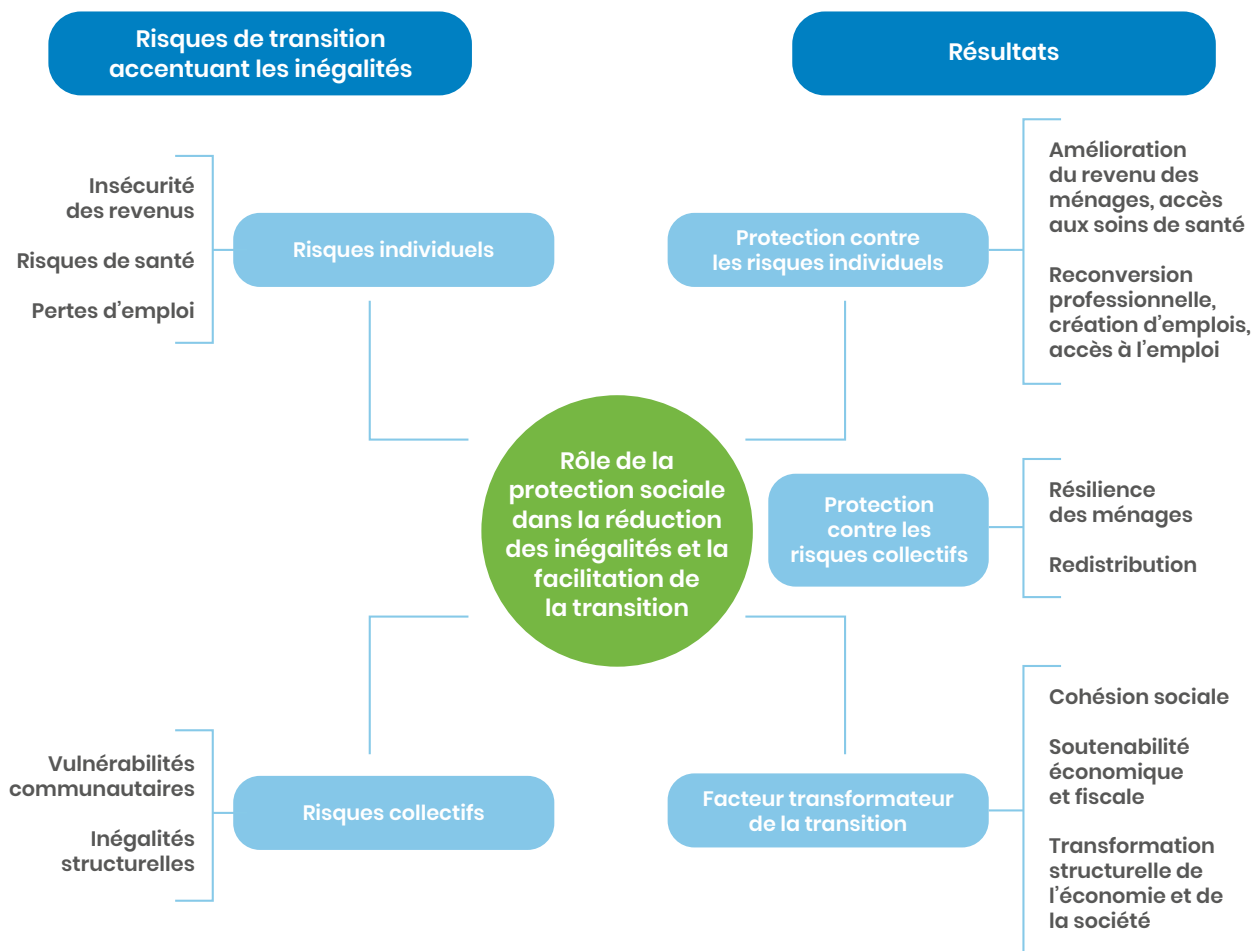
Le cadre analytique permet donc d'identifier la protection sociale comme l'une des interventions publiques clés, destinée à compenser les effets distributifs défavorables des politiques de transition, mais aussi à préparer et assurer le succès de ces politiques. En s'appuyant sur des résultats empiriques, nous montrons que les dépenses de protection sociale jouent un rôle essentiel dans la réduction et la prévention de la pauvreté, la réduction des inégalités et la lutte contre l'exclusion sociale. Les pays qui dépensent le plus dans le domaine de la protection sociale sont ceux qui parviennent le mieux à réduire les inégalités de revenu (Cardoso *et al.*, 2025 ; Visentin *et al.*, 2024). La protection sociale permet ainsi d'atténuer les effets des changements structurels engendrés par la transition vers une économie bas carbone.

Pour comprendre l'influence des politiques de transition sur les inégalités et le rôle de la protection sociale pour atténuer ces effets, le cadre analytique examine les différents canaux par lesquels la transition vers une économie à faibles émissions de carbone peut exacerber ou transformer les disparités existantes.

La transition écologique implique une restructuration profonde de l'économie qui concerne à la fois les sphères productives et les institutions qui les façonnent. L'analyse prend ainsi en compte la totalité des risques générés par cette restructuration (à la fois individuels et collectifs) et examine comment les systèmes de protection sociale peuvent réduire ces risques tout en créant une situation plus équitable (Figure 1).

[1] <https://www.afd.fr/fr/la-facilite-ue-afd-sur-les-inegalites>

Figure 1 - Liens entre protection sociale et transition juste



Source : AFD

1.2.1 – Risques de transition

Tout d'abord, les risques individuels regroupent des chocs qui affectent directement le bien-être des travailleurs ou des ménages, en particulier l'insécurité des revenus, le chômage et la perte d'accès à des soins de santé ou à d'autres bénéfices liés à l'emploi. Ces risques touchent les travailleurs et les ménages de façon différenciée, reflétant les inégalités existantes et les exacerbant, puisque les populations les plus pauvres ou celles ne bénéficiant d'aucune forme de protection sociale ont le plus de mal à s'adapter au changement.

La fermeture de mines, de centrales électriques et d'usines de production de véhicules thermiques, par exemple, bouleverse l'activité des sous-traitants locaux, mais réduit également les

dépenses effectuées au sein des économies locales, aggravant les inégalités spatiales et économiques et affectant les petites entreprises locales et le secteur informel (Philip, 2025). Les contraintes liées au capital humain, physique et financier peuvent entraver la reconversion de travailleurs peu qualifiés employés dans des secteurs à haute intensité carbone vers de nouveaux emplois « verts » (McCord et Costella, 2023). Les travailleurs des secteurs agricoles à fortes émissions de carbone pourraient aussi subir des effets défavorables. L'ensemble de ces phénomènes affecte la consommation des ménages à travers la hausse des prix et la baisse des revenus, ce qui crée une pression accrue sur les systèmes de protection sociale, puisqu'une forme de compensation est nécessaire pour empêcher une augmentation des inégalités socio-économiques.

En Colombie, Becerra et Piñeros-Ruiz (2024) examinent l'effet de la transition écologique sur le marché du travail et constatent qu'environ 15,9 % des emplois sont directement affectés par cette transition, soulignant la nécessité de programmes de formation ciblés. Les effets de la transition écologique sur le marché du travail peuvent évoluer différemment dans le temps, les disparitions d'emplois pouvant précéder la création de nouveaux emplois, en raison d'un possible décalage dans le développement des secteurs verts. Des déséquilibres géographiques sont également possibles puisque la création de nouveaux emplois peut survenir dans une région différente de celle où les emplois avaient disparu. En outre, les femmes et les hommes ne sont pas forcément touchés de la même manière ; les rôles traditionnels peuvent être bouleversés lorsque les hommes perdent leur emploi ou lorsque les femmes sont surreprésentées dans certains emplois informels. Enfin, des disparités liées à l'éducation et à la formation peuvent apparaître lorsque les compétences requises par les nouveaux emplois ne correspondent pas à celles de la main-d'œuvre actuelle. Il en résulte le plus souvent une hausse du chômage, notamment pour les travailleurs les moins qualifiés.

D'autre part, la tarification du carbone, l'un des principaux outils pour réglementer les émissions de GES, présente également des conséquences distributives. Au Mexique, Scott *et al.* (2024) ont démontré que les taxes sur le carbone et les carburants, si elles sont appliquées sans mesures compensatoires, peuvent peser de manière disproportionnée sur les ménages les plus pauvres et renforcer les inégalités existantes, augmentant ainsi la pression sur les systèmes de protection sociale pour compenser ces effets régressifs. En analysant comment les recettes fiscales peuvent être redistribuées sous forme de transferts monétaires, l'article permet de relier les outils de la fiscalité verte aux programmes de protection sociale, soulignant la nécessité d'adapter les politiques sociales afin de compenser les inégalités exacerbées par la transition.

La protection de l'environnement nécessite également une adaptation des domaines de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche. Elle peut générer de nouvelles formes de vulnérabilité et d'inégalités en affectant de manière disproportionnée les personnes dont la subsistance dépend d'activités à hautes émissions de carbone. Les agriculteurs et les

travailleurs qui ont recours à des pratiques traditionnelles peuvent subir une perte de revenus dans la mesure où ils doivent conformer leurs modèles de production aux réglementations environnementales. Cela exerce une pression supplémentaire sur les systèmes de protection sociale appelés à mettre en place des mécanismes de compensation et de soutien ciblés permettant aux agriculteurs de surmonter les effets des politiques climatiques sur leurs revenus et à diversifier leurs moyens de subsistance et leurs activités économiques (FAO, 2024).

Contrairement aux risques individuels, les risques collectifs apparaissent au niveau communautaire et régional, et sont étroitement liés à des inégalités structurelles de longue date. La concentration géographique des industries à hautes émissions de carbone — comme l'extraction minière, la production d'électricité à partir de combustibles fossiles, l'industrie lourde ou l'agriculture intensive — implique que leur déclin peut déstabiliser des économies locales entières. Cela peut entraîner une baisse des revenus locaux, un affaiblissement des services publics et un accroissement des inégalités géographiques déjà existantes. Les communautés caractérisées par une faible diversification économique, des infrastructures inadaptées ou des populations historiquement marginalisées disposent de moins de moyens de subsistance alternatifs et d'un accès limité aux actifs, aux compétences et à la mobilité. Par conséquent, elles sont structurellement moins susceptibles de tirer profit des opportunités émergentes dans les secteurs à faibles émissions de carbone.

De tels risques collectifs ne découlent donc pas uniquement des effets directs des politiques de transition, mais aussi de la répartition inégale de la capacité d'adaptation entre les territoires et les groupes sociaux. Cette répartition est façonnée par des dynamiques de marginalisation géographique, d'inégalités de genre, de stratification raciale ou ethnique et par un accès inégal aux biens publics, aux marchés et aux services sociaux. Au vu de ces risques, la protection sociale est donc envisagée comme un pilier central d'une transition juste, capable d'appréhender à la fois les effets directs des politiques climatiques et les inégalités sous-jacentes qui créent différents degrés de vulnérabilité.

1.2.2 – Le rôle central de la protection sociale pour une transition juste

Les systèmes de protection sociale au cœur de notre cadre analytique sont conçus pour répondre à un ensemble de risques, allant des chocs individuels aux chocs macroéconomiques. Non seulement ces systèmes atténuent les effets négatifs du processus de transition, mais ils l'orientent aussi vers davantage de justice sociale, devenant ainsi une condition préalable à la réalisation d'une transition juste. Une protection sociale efficace joue aussi un rôle dans les mécanismes préalables à la redistribution : des systèmes de protection sociale complets contribuent à réduire les inégalités, ce qui augmente les chances de réussite de la transition.

La protection sociale joue un rôle fondamental dans la protection des travailleurs, des ménages et des entreprises contre les effets négatifs qui peuvent découler des mesures d'atténuation du changement climatique et d'autres politiques environnementales. Associée à des politiques actives du marché du travail, elle peut même faciliter la transition vers des emplois plus verts et une structure économique plus durable.

En outre, la protection sociale sécurise les revenus, stabilise la consommation et garantit un accès continu aux services essentiels, comme les soins de santé. Elle englobe les transferts monétaires, les allocations chômage, les services liés au marché du travail et les programmes de reconversion professionnelle qui accompagnent les travailleurs dans les périodes de perte d'emploi ou de restructuration du marché du travail. Les données empiriques montrent de manière constante que les pays qui investissent davantage dans la protection sociale parviennent mieux à réduire les inégalités de revenus, ce qui souligne l'utilité de ces outils pour gérer les effets distributifs. La protection sociale peut aussi compléter les politiques d'emploi et les politiques industrielles en offrant un soutien nécessaire aux personnes les plus vulnérables afin qu'elles ne soient pas exclues des nouvelles opportunités d'emploi.

Le rapprochement entre protection sociale et politique climatique a souvent été envisagé sous l'angle de l'adaptation au changement climatique

et de la gestion des catastrophes. En effet, pour de nombreux pays du Sud global, les risques climatiques les plus immédiats sont liés aux événements météorologiques extrêmes et aux changements environnementaux progressifs, tandis que les risques de transition sont moins visibles ou moins urgents. Par conséquent, la plupart des efforts d'intégration de la protection sociale dans les objectifs climatiques se focalisent sur la consolidation d'une résilience face aux chocs climatiques plutôt que sur la gestion des conséquences distributives de la décarbonation. Ainsi, le cadre dominant est celui de la protection sociale adaptative (PSA) (Berthe *et al.*, 2022). Cette approche souligne l'importance de transformer les moyens de subsistance productifs tout en protégeant et en aidant les populations à s'adapter aux nouvelles conditions induites par le changement climatique. Elle dépasse le simple fait de renforcer les mécanismes d'adaptation et agit ainsi en opposition aux causes structurelles de la pauvreté et des inégalités. Il s'agit de proposer des solutions à long terme pour traiter les causes sous-jacentes des vulnérabilités (Davies *et al.*, 2009).

Ce rôle transformateur de la protection sociale dépasse la simple compensation des effets négatifs de la transition : il contribue à remodeler la structure de l'économie en redistribuant les ressources, en rendant les opportunités accessibles à tous et en renforçant la cohésion sociale (ILO, 2023).

1.2.3 – Résultats

En définitive, l'efficacité de la protection sociale dans le cadre d'une transition juste dépend des résultats qu'elle parvient à engendrer. À travers la stabilisation des revenus, l'élargissement de l'accès aux services essentiels, la consolidation de la résilience des ménages et des communautés et le traitement des causes structurelles des inégalités, la protection sociale contribue de manière directe à la faisabilité sociale et politique de la transition. Ces résultats dépassent la simple compensation des effets négatifs de la transition : ils créent les conditions d'une restructuration économique inclusive, d'une meilleure cohésion sociale et d'un soutien public durable et indispensable à toute action climatique d'envergure. À cet égard, la protection sociale n'est

pas simplement un mécanisme défensif, mais aussi un levier de transformation qui façonne la trajectoire à long terme de la transition.

D'une manière plus générale, la protection sociale contribue aussi à la résilience des ménages et des communautés. Les mécanismes de redistribution aident à corriger les inégalités territoriales liées à la concentration spatiale des activités à hautes émissions de carbone, tandis que le soutien apporté aux ménages affectés par la transition empêche le déclin économique local de se transformer en exclusion durable. Ces mécanismes jouent un rôle important pour réduire l'exposition inégale aux risques et pour soutenir les communautés dont la capacité d'adaptation est structurellement limitée par le manque d'actifs, d'infrastructures ou par une marginalisation historique.

Enfin, la protection sociale génère des effets transformateurs qui redéfinissent la trajectoire générale de la transition. Grâce à l'atténuation des inégalités structurelles, à la consolidation de la cohésion sociale et au renforcement de la légitimité des politiques climatiques, la protection sociale crée les conditions politiques et économiques nécessaires pour atteindre une décarbonation durable. La répartition équitable des coûts et des bénéfices renforce le contrat social et consolide ainsi le soutien public à une action climatique d'envergure. Ainsi, la protection sociale n'est pas seulement un instrument de compensation, mais aussi le moteur d'un changement structurel inclusif, aidant à garantir l'équité et la faisabilité d'une transition vers une économie zéro carbone.

Lorsqu'ils sont combinés, tous ces éléments forment un cadre d'analyse qui place la protection sociale au centre d'une transition juste, en raison de son rôle essentiel pour réduire les inégalités. En examinant la manière dont les risques individuels et collectifs émergent des dynamiques de transition – et comment la protection sociale peut les atténuer ou les transformer –, cet article identifie les leviers d'action publique pour garantir l'équité sociale et la pérennité politique des stratégies climatiques et de développement.

À partir de cette analyse, la partie suivante s'intéresse aux choix stratégiques nécessaires pour rendre ces principes opérationnels. Elle décrit la manière dont les gouvernements et les acteurs du développement peuvent concevoir et consolider des systèmes de protection sociale capables de réduire efficacement les inégalités, de soutenir les travailleurs, les ménages et les communautés dans le cadre de la transition, tout en poursuivant des objectifs à long terme en matière d'inclusion, de résilience et de transformation structurelle.

2. Recommandations stratégiques

Toute action stratégique qui se veut efficace en vue d'une transition juste doit apporter une réponse directe aux trois catégories de risques identifiées dans le cadre analytique : les risques individuels des travailleurs et des ménages, les risques collectifs des communautés et des territoires, et les inégalités structurelles qui limitent l'accès aux nouvelles opportunités économiques issues de la transition. Formulées à partir de données internationales et d'études de cas portant sur plusieurs pays (principalement l'Afrique du Sud, comme mentionné précédemment), les recommandations suivantes constituent un ensemble d'orientations politiques intégrées visant à protéger les revenus et les services essentiels, à renforcer les compétences et la capacité d'insertion professionnelle, à consolider la résilience des ménages et des communautés et à transformer les principes distributifs de l'économie.

2.1 – Des actions pour renforcer la sécurité des revenus des travailleurs et des ménages

Protéger les populations contre les pertes de revenus constitue la première priorité des mesures de protection sociale pendant la transition. Les principaux instruments de protection sociale qui permettent de prévenir ce risque sont les transferts monétaires de remplacement de revenu, les indemnités de chômage et les services de soutien aux travailleurs.

2.1.1 – Étendre les transferts monétaires et les allocations chômage

Dans la plupart des pays en développement, les transferts monétaires font déjà partie des systèmes de protection sociale. L'extension de leur couverture permettrait d'offrir un soutien aux personnes touchées par les effets de la transition, de compenser les pertes de revenus, et de préserver la consommation des ménages. Les programmes de protection sociale existants peuvent être élargis en offrant une couverture supplémentaire aux bénéficiaires actuels, ou en intégrant de nouveaux ménages. Pendant la crise de Covid-19, des mesures similaires ont été adoptées pour répondre aux

besoins financiers accrus des ménages, ce qui a permis de stabiliser les revenus. En Afrique du Sud, la création de l'allocation sociale d'urgence (*Social Relief Distress*), dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, a permis d'étendre le système d'aides sociales à des personnes sans emploi pour la première fois dans l'histoire du pays (Patel *et al.*, 2023). Cet exemple montre bien que les transferts non contributifs peuvent protéger les personnes sans emploi et comment ils pourraient être adaptés pour apporter un soutien aux travailleurs licenciés dans le cadre de la sortie du charbon.

2.1.2 – Utiliser des mécanismes flexibles de remplacement des revenus

Le remplacement des revenus par des transferts monétaires est nécessaire pour compenser la perte des salaires générée par le chômage. Les aides temporaires aux revenus peuvent garantir la sécurité financière des travailleurs, les aidant à se reconvertir et à s'adapter aux nouvelles opportunités d'emploi. Les indemnités de chômage existantes constituent généralement le principal instrument, mais elles sont limitées dans le temps et ne se révèlent efficaces que dans les contextes de faible demande de travail. Il est donc crucial de coordonner les politiques sociales et les politiques du marché du travail et de l'emploi.

En Afrique du Sud, le fonds d'assurance-chômage (*Unemployment Insurance Fund*, UIF), le programme d'activation du marché du travail (*Labour Activation Programme*, LAP) financé par l'UIF, et le fonds d'indemnisation (*Compensation Fund*) pourraient être mobilisés pour octroyer un revenu de remplacement associé à des parcours de formation pour les travailleurs concernés par les restructurations. L'UIF sert de filet de sécurité aux travailleurs vulnérables : il offre une aide à court terme en cas de licenciement, de maladie ou de congé maternité (Bhorat *et al.*, 2025). Le dispositif temporaire de soutien employeur-salarié (*Temporary Employer-Employee Relief Scheme*) permet aux salariés qui risquent d'être licenciés pour cause de difficultés financières au sein de l'entreprise de suivre une formation en renonçant temporairement à leur salaire habituel en échange

d'une indemnité pendant la durée de la formation. Dans le cadre d'une transition juste visant la reconversion et la requalification des travailleurs de l'industrie du charbon menacés de licenciement, les LAP pourraient jouer un rôle déterminant en leur fournissant le soutien nécessaire pour acquérir les compétences requises pour accéder à des emplois dans d'autres secteurs (Bhorat *et al.*, 2025).

2.2 – Des actions pour préserver les soins de santé et les services de base pendant la transition

Si les transferts monétaires constituent le pilier du système d'assistance sociale dans de nombreux pays, d'autres mesures permettent de créer une société plus inclusive et plus juste et d'encourager la participation dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et politique du pays. Ces politiques concernent les services de santé publics, l'éducation, le logement et l'accès à l'énergie et à l'eau.

2.2.1 – Garantir la continuité de l'accès aux soins de santé et aux services de base

Assurer un accès continu aux soins de santé et aux services de base est essentiel pour une transition juste. Avec l'abandon progressif des énergies fossiles, les avantages liés à l'emploi qui garantissaient aux travailleurs des secteurs formels un accès à ces services risquent de s'éroder. Les systèmes de santé publics et les services sociaux doivent donc être renforcés pour combler ce vide, notamment dans les régions dépendantes du charbon. Des mesures intégrées – englobant l'accès à la santé, à l'eau, au logement, à l'éducation et à l'énergie – peuvent protéger le bien-être, préserver le capital humain et maintenir la stabilité communautaire au cours de la transition. Ces mesures sont également indispensables pour renforcer l'acceptabilité sociale des politiques climatiques. Les co-bénéfices sanitaires de ces politiques, qui pourraient éviter de futures dépenses de santé, doivent également être mis en lumière.

2.2.2 – Adapter les subventions pour les services de base

Dans les transitions énergétiques « classiques », les mineurs de charbon bénéficient souvent d'un meilleur accès aux soins de santé que les autres travailleurs. Dans le cadre d'une transition juste, ces ouvriers devraient renoncer à des salaires plus élevés et risqueraient de perdre l'accès à une assurance maladie si leur statut professionnel venait à changer (Bhorat *et al.*, 2025), d'où l'importance de fournir des services de santé pour compenser cette perte. En Afrique du Sud, pour atténuer ce risque, Ledger (2025) préconise une révision des subventions aux services de base gratuits (*Free Basic Services*, FBS), afin de combler les besoins de développement, au-delà des simples besoins de survie, dans un contexte où la pérennité des FBS est mise à l'épreuve par la transition énergétique.

2.2.3 – Donner la priorité à la protection de l'enfance

Les enfants, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, sont les plus touchés par la crise climatique, qui peut être qualifiée de violence structurelle à leur égard, compromettant leur bien-être et leur avenir. Malgré cela, la majorité des enfants n'a toujours pas accès à une protection sociale, notamment dans les pays à faible revenu. Seulement 7,6 % des enfants âgés de 0 à 18 ans dans les pays à faible revenu bénéficient d'aides ou allocations familiales, ce qui les expose à des problèmes d'éducation, de nutrition, de pauvreté et à des inégalités (ILO, 2024). Les outils de protection sociale – tels que les allocations familiales, les programmes d'alimentation scolaire et les transferts monétaires conditionnels – jouent un rôle crucial pour maintenir la continuité de l'éducation et le développement à long terme du capital humain dans les périodes d'ajustement économique.

2.3 – Des actions pour investir dans la formation, l’employabilité et la création d’emplois

À mesure que l’économie passe du « brun » au « vert », des changements structurels surviennent et provoquent une importante évolution de la demande sur le marché du travail. Les travailleurs doivent pouvoir accéder aux nouvelles opportunités d’emploi dans les secteurs des énergies renouvelables, des infrastructures vertes et des industries durables. Il sera donc nécessaire de mettre en place des politiques actives du marché du travail, ainsi que des dispositifs de protection sociale. Ces derniers incluent un éventail d’interventions qui pourrait faciliter une transition juste, dont le développement des compétences, la recherche d’emploi, les subventions à la création d’emplois dans le secteur privé et la création directe d’emplois sous la forme de travaux publics (McCord et Costella, 2023).

2.3.1 – Développer à grande échelle des programmes de reconversion professionnelle et de formation ciblée

La perte d’emplois est le principal effet négatif d’une transition vers une économie bas carbone. Dans le processus de sortie du charbon, un niveau de base de protection sociale devra concerner les futurs moyens de subsistance des travailleurs des mines de charbon et des centrales électriques. Il s’agit de leur offrir des chances de reconversion professionnelle afin qu’ils puissent avoir la possibilité de trouver un futur emploi et de toucher une retraite. Les programmes de formation et de développement des compétences pour les travailleurs quittant l’économie carbonée peuvent augmenter leurs chances de trouver un emploi dans la nouvelle économie verte.

Des travaux de recherche menés en Colombie illustrent bien cet enjeu. Becerra et Piñeros-Ruíz (2024) démontrent que les emplois verts sont majoritairement concentrés parmi les travailleurs hautement qualifiés, urbains, masculins et très diplômés, qui sont souvent titulaires de diplômes en Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

(STIM), occupant des postes de direction et qui se situent dans les tranches supérieures de la distribution des revenus. À l’inverse, les travailleurs des secteurs non verts disposent souvent de compétences peu transférables. Des programmes de formation ciblés sont donc indispensables pour réduire cette disparité et garantir la transition des travailleurs vers des emplois verts. Ces programmes devraient notamment accorder une attention particulière à l’autonomisation de groupes vulnérables particulièrement exclus de la structure économique classique, comme les femmes, les travailleurs informels et les populations rurales, qui sont confrontés à des obstacles systémiques les empêchant d’intégrer l’économie verte.

En Afrique du Sud, ce besoin est particulièrement marqué dans les régions dépendantes du charbon, comme le Mpumalanga, où la demande décroissante en charbon menace non seulement l’emploi des mineurs, mais aussi celui de tous les travailleurs dans la chaîne de valeur du charbon : les chauffeurs routiers, les ouvriers des centrales électriques, les vendeurs de produits alimentaires et les constructeurs informels (Annecke et Wolpe, 2022). Il est donc indispensable de mettre au point des programmes de reconversion professionnelle et de création d’emplois, ainsi que d’offrir une protection sociale aux mineurs licenciés et aux autres travailleurs affectés au sein de la chaîne de valeur du charbon.

Un enjeu majeur, souvent négligé dans les stratégies de transition, réside dans le décalage spatial entre les lieux où les emplois disparaissent et ceux où de nouvelles opportunités émergent. Cela nécessite des politiques coordonnées qui combinent protection des revenus, aide à la mobilité, reconversion professionnelle et développement régional.

2.3.2 – Étendre les programmes publics d’emploi pour la création d’emplois décents

La création directe d’emplois à travers la mise en œuvre des programmes de travaux publics (*Public Works Programs*, PWP) peut permettre

de garantir des perspectives professionnelles financées par l'État lorsque l'offre du marché du travail ne suffit pas, contribuant à la fois à des objectifs sociaux et environnementaux. En Afrique du Sud, des programmes de travaux publics sont développés depuis 2003 et incluent également des formations professionnelles (Annecke et Wolpe, 2022). Le programme étendu de travaux publics (EPWP) a généré plus de 8 millions d'emplois (ILO, 2018). L'un de ses atouts réside dans l'offre d'emploi aux travailleurs non qualifiés, ainsi qu'un programme de développement des compétences. Les deux programmes publics d'emploi (*Public Employment Programs*, PEP), le EPWP et le programme de travaux communautaires (*Community Works Programme*, CWP), ont contribué à créer 2,6 % de l'emploi total, générant des salaires à hauteur de 12 milliards de rands sur la période 2019-2020 (Donaldson, 2022). Le plan présidentiel de relance de l'emploi (*Presidential Employment Stimulus*, PES) a également démontré que les interventions liées à l'emploi pouvaient avoir de forts impacts sociaux et environnementaux, en créant une valeur sociale mesurable qui dépasse leur coût budgétaire direct. De même, des initiatives comme le programme de soutien des services de base (*Basic Package of Support*) illustrent la manière dont les mesures de protection sociale peuvent accompagner les jeunes pour les préparer à l'emploi, leur donner accès aux opportunités professionnelles et les aider à gagner en résilience face à une création d'emplois limitée.

Les programmes publics d'emploi sont souvent présentés comme offrant des avantages qui dépassent les seuls effets de revenu. Ils permettent en effet d'agir sur d'autres dimensions de la protection sociale (promotrice, transformatrice et développementale) en encourageant une participation au travail, au-delà de l'aspect du revenu (Philip, 2025). Si les PEP respectent les principes du travail décent, ils peuvent entraîner un changement structurel en reliant l'emploi à des infrastructures bas carbone, à la restauration de l'écosystème ou encore au travail de soins, coïncidant ainsi avec les objectifs d'une transition juste. Les PEP amènent le développement et l'intégration des compétences au sein du marché du travail de l'économie verte, démocratisant ainsi

l'accès aux nouvelles opportunités. En outre, si ces programmes sont intégrés dans un projet à long terme, ils peuvent aller au-delà de l'aide temporaire pour devenir des filets de sécurité efficaces et des leviers de développement transformateur.

Un travail décent offre une structure, un accès à des réseaux, des informations, des capacités, une meilleure estime de soi, de la reconnaissance au sein de sa communauté, autant d'éléments essentiels au fonctionnement social et économique, ainsi qu'à la cohésion et la stabilité sociales. Permettre l'accès à des emplois décents contribue donc à la dimension promotrice de la protection sociale, qui se concentre sur le renforcement des capacités et de l'inclusion sociale (Philip, 2025). Le travail constitue également un instrument de redistribution, offrant des actifs et des ressources aux communautés et aux économies locales défavorisées, contribuant aux dimensions de transformation et de développement de l'emploi social. Lorsqu'ils sont bien conçus, les PEP peuvent aussi stimuler le travail indépendant et l'activité entrepreneuriale en offrant les compétences et les attributs liés à l'expérience professionnelle (Philip, 2025). Ils peuvent offrir un répit et une voie de sortie de la précarité en augmentant la résilience grâce à une première expérience professionnelle.

2.3.3 – Réduire les inégalités d'âge et de genre

La transition juste ne doit pas seulement concerner ceux qui risquent de perdre leur emploi, mais doit aussi préparer les nouvelles générations aux opportunités futures. En Afrique du Sud, Mudiriza et al. (2024) montrent que les jeunes, notamment les jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET), sont touchés de façon disproportionnée par les changements économiques et sociaux générés par la transition. Dans le Mpumalanga, la région la plus concernée par la sortie du charbon, les jeunes NEET représentent plus de 37 % de la jeunesse depuis plus d'une décennie. Parmi eux, les jeunes femmes issues de ménages à faible revenu sont surreprésentées. Le taux de NEET chez les jeunes y était de 45,9 % en 2023. Pour répondre à ces inégalités démographiques, les stratégies de transition devraient :

- Aligner les programmes de formation sur les nouvelles opportunités d'emplois verts afin de faciliter le passage des études à l'emploi, notamment pour les jeunes issus de ménages à faible revenu.
- Fournir un soutien ciblé aux jeunes NEET, en lien avec leurs aspirations, pour les aider à sortir de la précarité financière et leur offrir la stabilité nécessaire à la poursuite d'études et à la recherche d'un emploi.
- Mettre en œuvre des politiques sociales qui prennent en compte les inégalités de genre, notamment en matière de petite enfance et de soutien aux familles, pour garantir aux femmes un accès égal à l'emploi et leur permettre de participer aux efforts économiques et éducatifs dans le cadre de l'économie verte émergente.
- Élaborer des stratégies localisées qui prennent en compte les disparités des marchés du travail locaux et régionaux. Ces approches localisées et inclusives sont indispensables dans des régions comme le Mpumalanga, où la survie de 62 % des ménages dépend des aides sociales et où 18 % de la main-d'œuvre travaille dans des secteurs liés au charbon.

2.3.4 – Tirer parti des systèmes existants tout en élargissant la couverture

La conception d'un système de protection sociale complet, qui tient compte des différents besoins des travailleurs et des communautés, peut s'avérer difficile. Il est néanmoins possible de s'appuyer sur les systèmes existants et de les adapter afin de garantir le soutien nécessaire tout en renforçant les objectifs à long terme de développement socio-économique. Bhorat *et al.* (2025) montrent comment des mécanismes existants en Afrique du Sud – comme le UIF et les LAP – peuvent être mobilisés sur le plan des ressources financières et administratives afin de constituer un ensemble cohérent de politiques de protection sociale pour les travailleurs déplacés. Leur approche matricielle des politiques de transition crée un cadre permettant de concevoir une série de politiques de protection sociale qui prennent en compte les besoins respectifs des différents groupes de travailleurs exposés aux risques de transition. Bhorat *et al.* (2025)

formulent et évaluent le coût de quatre stratégies politiques de protection sociale pour une transition juste : (i) un accompagnement à la mobilité professionnelle sous forme d'aides à la relocalisation ; (ii) une aide temporaire au revenu ; (iii) un soutien à l'éducation et à la formation sous la forme d'aides au développement des compétences ; et (iv) un programme de retraite anticipée.

2.4 – Des actions pour renforcer la résilience des ménages et des communautés

Les systèmes de protection sociale doivent renforcer la résilience des ménages et des communautés. À mesure que les événements météorologiques s'intensifient, déclenchant des inondations et des vagues de chaleur, ils provoquent des effets inégaux sur les ménages et touchent de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres. Ainsi, la protection sociale devrait offrir une protection contre les dommages climatiques et les pertes humaines et matérielles subies à cause de ces aléas.

2.4.1 – Lutter contre de la précarité énergétique en intégrant l'accès à l'énergie dans les systèmes de protection sociale

Les ménages les plus pauvres sont touchés par un autre type de vulnérabilité : un accès insuffisant et peu fiable à l'énergie. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, les ménages utilisent encore le bois et le charbon, ce qui a des conséquences néfastes sur leur santé et leur environnement (Poggi et Ramaholimihaso, 2024). Les recherches menées sur la précarité énergétique indiquent que certains outils classiques de protection sociale, comme les transferts monétaires, les indemnités de retraite ou les travaux publics, peuvent jouer un rôle crucial pour protéger les ménages des risques posés par un accès inadapté à l'énergie (Poggi et Ramaholimihaso, 2024). Les transferts monétaires dédiés aux dépenses énergétiques s'avèrent efficaces pour favoriser l'accès et l'usage de sources d'énergie modernes. En outre, des programmes de travaux publics destinés à la

construction d'infrastructures (comme des initiatives d'électrification hors réseau ou de cuisson propre) peuvent à la fois créer des emplois et améliorer la résilience énergétique des ménages (Annecke et Wolpe, 2022).

Il est également indispensable de garantir des subventions efficaces pour la consommation énergétique afin de protéger les ménages de la hausse des prix liée à la transition vers les énergies renouvelables, mais aussi afin de compléter la conception d'un système de tarification pérenne et équitable. Les instruments de protection sociale, tels que le registre social pour un ciblage pertinent et l'interopérabilité des bases de données, deviennent des éléments essentiels des mesures politiques. En Afrique du Sud, l'exemple de la subvention pour la gratuité de l'électricité (*Free Basic Electricity grant*), qui pourrait être améliorée grâce à un meilleur ciblage des subventions, illustre les difficultés d'une réforme tarifaire complexe (Mohlakoana et Wolpe, 2023).

En fait, pour concevoir une protection sociale efficace en matière d'accès à l'énergie, les responsables politiques doivent prendre en compte l'hétérogénéité des contextes et les facteurs d'inégalités d'accès à l'énergie. Par exemple, les femmes vivant dans des régions rurales subissent souvent une insécurité énergétique plus élevée. Il est donc nécessaire de s'assurer que les programmes prennent en compte les inégalités de genre et de renforcer la disponibilité des données administratives ventilées par sexe afin de favoriser des politiques de protection sociale inclusives.

2.4.2 – Renforcer la résilience communautaire par des politiques sociales intégrées

Outre la protection individuelle, la résilience doit être encouragée à l'échelle des communautés. L'aide sociale peut renforcer les capacités collectives en traitant les vulnérabilités communautaires et la pauvreté chronique, en offrant un soutien dans des périodes de très fort bouleversement de l'économie et des moyens de subsistance et, en fin de compte, en renforçant la résilience (Costella *et al.*, 2017).

Dans de nombreuses régions rurales ou minières, la perte de biodiversité, la dégradation des sols, ainsi qu'un accès limité au bétail, au capital humain, aux services publics et au crédit, ont aggravé les vulnérabilités de communautés qui dépendent fortement des ressources naturelles. Les femmes sont particulièrement vulnérables face à l'érosion des ressources, qui les oblige à investir davantage de temps dans les corvées et les tâches, notamment dans un contexte où les mines ont pollué la terre, l'air et l'eau et détruit la biodiversité (Annecke et Wolpe, 2022). Les politiques sociales qui associent l'assistance sociale à des stratégies agricoles et de subsistance durables et résilientes au climat peuvent aider à atténuer ces vulnérabilités. D'autres initiatives peuvent également permettre de consolider la résilience, de réduire les pressions exercées sur les écosystèmes, d'adopter des semences de bonne qualité et des engrais écologiques et de soutenir le développement d'infrastructures écologiques (Annecke et Wolpe, 2022).

2.5 – Des actions pour réduire les inégalités structurelles par des politiques de redistribution

Pour parvenir à une transition juste, il est indispensable de réduire les inégalités structurelles. Sans l'application de mesures de redistribution, les réformes climatiques et fiscales, comme la tarification du carbone ou les écotaxes, pourraient augmenter les inégalités en pesant sur les ménages à faible revenu. Les politiques sociales jouent un rôle essentiel pour contrer les effets régressifs de ces mesures et garantir une répartition équitable des coûts et bénéfices de la transition.

2.5.1 – Concevoir des mécanismes de compensation et de redistribution

Les mesures fiscales vertes, dont la tarification du carbone et les écotaxes, peuvent avoir des effets régressifs touchant davantage les ménages à faible revenu, qui dépensent une part plus large de leurs revenus dans l'énergie et les biens essentiels. Des recherches menées au Mexique illustrent

bien ce risque. Scott *et al.* (2024) affirment que les écotaxes indirectes peuvent affecter de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres si elles ne sont pas conçues dans une logique redistributive. En l'absence de mesures de protection sociale adaptées, elles risquent d'augmenter les inégalités.

Pour prévenir ces effets, les taxes sur le carbone et l'énergie doivent être accompagnées de mécanismes de protection sociale, comme des transferts monétaires ciblés, des transferts universels ou des pensions non contributives. L'augmentation des transferts et l'utilisation d'instruments ciblés peuvent améliorer considérablement l'effet redistributif du système fiscal, comme l'indiquent Scott *et al.* (2024).

2.5.2 – Réaffecter des recettes au financement de la protection sociale

La réaffectation des recettes générées par les taxes sur l'énergie vers des instruments efficaces de dépenses sociales s'avère donc cruciale pour que la transition soit à la fois redistributive et efficace. Toute réforme des prix de l'énergie doit être conditionnée à l'inclusion de mécanismes compensatoires afin d'éviter des effets d'appauvrissement. Au Mexique, Scott *et al.* (2024) montrent qu'une augmentation des transferts sociaux permet d'améliorer considérablement les effets redistributifs du système fiscal tout en réduisant les émissions de GES.

2.5.3 – Garantir un financement soutenable

Afin d'assurer une résilience sur le long terme, il est indispensable de pouvoir financer la protection sociale de manière durable. La question de la viabilité sur le temps long des dépenses et de l'efficacité fiscale est centrale pour assurer une transition juste. Le fait de garantir des mécanismes de financement durables pour les pensions de retraite et les autres allocations permet non seulement de consolider une stabilité financière, mais aussi de créer un espace fiscal capable de soutenir la transition.

Les inégalités elles-mêmes constituent une source d'instabilité économique. Comme le souligne Stiglitz (2012), les inégalités alimentent la volatilité économique en intensifiant les cycles conjoncturels, ce qui entrave la résilience des pays face aux chocs climatiques ou aux transformations structurelles urgentes. En réduisant les inégalités, la protection sociale permet d'atténuer l'instabilité, d'améliorer la résilience des pays et de renforcer les performances économiques nationales.

2.6 – Des actions pour inscrire la cohésion sociale au cœur de la transition

Il est essentiel de garantir que la justice et l'équité demeurent au cœur de la gouvernance de la transition afin de protéger la légitimité et la viabilité des politiques climatiques et de transition. La cohésion sociale, la confiance et la participation inclusive sont essentielles. Ainsi, les systèmes de protection sociale jouent un rôle crucial dans le sens où ils permettent de réduire la polarisation en assurant que le poids des politiques climatiques et de transition soit réparti équitablement entre les groupes, les genres et les régions. Ces systèmes peuvent aider à garantir que la transition soit considérée comme équitable et que les groupes les plus vulnérables soient encouragés à influencer, de manière collective ou individuelle, les processus décisionnels dans le cadre d'une transition juste. Ils permettent également à ces groupes de remettre en question les rapports de force existants, sur le lieu de travail ou au sein du foyer, en leur offrant la possibilité de s'extraire de certaines contraintes (Jakuja, 2023). Cela permet une transition non seulement économiquement viable, mais aussi socialement durable.

Les résultats tirés du PES (*Presidential Employment Stimulus*) en Afrique du Sud vont dans ce sens. Comme le montre l'analyse de Philip (2025), les programmes de stimulation de l'emploi n'ont pas seulement permis de créer des emplois, mais aussi de générer d'importants bénéfices sociaux et environnementaux. Dans sa première année, le fonds social de l'emploi (*Social Employment Fund*, SEF) a créé une valeur sociale

mesurable à hauteur de 1,8 milliard de rands d'après des indicateurs spécifiques, dépassant ses coûts budgétaires directs. Ce genre d'initiatives montre comment des mesures bien conçues en matière de protection sociale et d'emploi peuvent à la fois soutenir des moyens de subsistance, renforcer des communautés et promouvoir des objectifs environnementaux.

2.7 – Des actions pour promouvoir des trajectoires transformatrices

La protection sociale ne devrait pas uniquement être envisagée comme un filet de sécurité, mais aussi comme le moteur d'une transformation structurelle vers une économie inclusive et pérenne. Elle offre la possibilité de compenser les effets négatifs de la transition, tout en permettant de mieux préparer les individus et les ménages à saisir les opportunités créées par cette transition.

2.7.1 – Harmoniser les politiques avec la protection sociale

Une transition juste nécessite un changement structurel profond : la redistribution des possibilités économiques, l'évolution des formes de propriété et la réorientation des systèmes de production vers des modèles durables et socialement justes. Une politique sociale qui se veut transformatrice doit donc dépasser le simple soutien immédiat au revenu afin de réformer non seulement l'économie, mais aussi les institutions sociales. Étroitement liées à d'autres politiques, les politiques de protection sociale ne devraient donc pas être conçues de manière isolée. Harmoniser les politiques industrielles, climatiques, et de travail avec les mécanismes de protection sociale faciliterait la transformation des modes de production et de consommation et favoriserait le passage d'un modèle économique centré sur l'exploitation à un modèle axé sur le bien-être des personnes et de la planète. Vona (2019) souligne qu'il est essentiel d'atténuer les inégalités du marché du travail pour préserver le soutien de l'opinion publique aux politiques climatiques, ce à quoi la protection sociale peut directement contribuer.

Poggi et Ramaholimihaso (2024) soulignent le potentiel de transformation qui réside dans l'intégration de la protection sociale aux politiques énergétiques, en reliant les transferts ou les subventions à l'adoption d'une énergie propre, d'une électrification hors réseau ou de solutions de cuisson efficaces. Ainsi, la protection sociale ne se contente pas d'amortir les chocs, mais facilite activement un changement structurel et une transition inclusive vers une économie à faibles émissions de carbone.

La protection sociale devrait s'inscrire dans des stratégies qui permettent de diversifier les économies locales, d'étendre les secteurs des soins et les infrastructures vertes et de redistribuer les opportunités vers les personnes qui en sont traditionnellement exclues. En pratique, cela nécessite de coordonner la protection sociale aux politiques adoptées en matière d'industrie, d'emploi et de développement régional afin qu'elle devienne le moteur d'un changement structurel au lieu de ne rester qu'un filet de sécurité temporaire.

2.7.2 – Adopter des ajustements institutionnels et une planification intégrée de la transition

Une protection sociale dotée d'un potentiel de transformation nécessite des ajustements institutionnels incitant une coordination entre les différents ministères, secteurs et niveaux du gouvernement. Planifier de concert les domaines politiques de la protection sociale, du travail, du climat et de l'industrie garantit que les interventions se renforcent mutuellement et évite la fragmentation. En Afrique du Sud, la commission climatique présidentielle (*Presidential Climate Commission, PCC*) montre comment les innovations institutionnelles peuvent encourager une approche intégrée de la transition juste. En adoptant les principes d'équité, de participation et d'inclusion au sein de la planification nationale de la transition, la PCC met en cohérence l'action climatique avec des objectifs plus larges de développement socio-économique.

2.7.3 – Explorer des approches universelles

En Afrique du Sud, les débats autour de la mise en place d'un revenu de base universel se sont intensifiés. Une telle initiative permettrait de protéger les Sud-Africains les plus vulnérables et de les empêcher de s'enfoncer davantage dans la pauvreté, tout en réduisant le niveau actuel des inégalités (Jakuja, 2023). En tant que politique permanente de sécurité sociale, un revenu universel garantirait que les besoins de base soient satisfaits, que l'économie soit correctement régulée et qu'une meilleure productivité soit assurée. En stimulant durablement la demande, il pourrait aussi favoriser la création d'emplois. Dans le contexte d'un taux de chômage élevé et de fortes inégalités, un revenu universel constituerait un élément essentiel d'une transition juste. Il s'inscrirait dans une stratégie d'atténuation inclusive et ambitieuse, non seulement pour soutenir une transition juste, mais aussi pour prendre en compte les héritages historiques du système de sécurité sociale.

Le Social Policy Initiative, un institut de recherche sud-africain, propose un revenu universel pour une population active âgée de 18 à 59 ans avec ou sans emploi (Jakuja, 2023). L'institut souligne que tout revenu universel doit être accompagné d'autres politiques ciblant le versant productif de l'économie. Le financement du revenu universel devrait être progressif et durable dans le temps afin qu'il puisse efficacement réduire les inégalités. Les options de financement d'un revenu universel en Afrique du Sud incluent les réserves de change de la banque centrale ou les fonds climatiques multilatéraux, comme le Fonds vert pour le climat.

3.

Conclusion

L'atténuation de la crise climatique et la mise en place d'une transition juste sont les défis les plus urgents et les plus majeurs de notre époque. Toutefois, il est impossible d'atteindre ces objectifs des systèmes de protection sociale forts et inclusifs. La protection sociale n'est pas seulement un outil destiné à amortir les chocs de la transition, mais aussi un prérequis pour en garantir la faisabilité : si les inégalités restent élevées, la transition ne pourra pas aboutir.

Avant de transformer les infrastructures, il est essentiel d'investir dans la protection sociale afin de réduire les vulnérabilités, renforcer la résilience et bâtir les fondations sociales et politiques d'une transition équitable. Sans cet investissement, l'adaptation et la transformation structurelle nécessaires à la transition risquent de faire augmenter la pauvreté, de dégrader les conditions de vie et d'exacerber les inégalités. La protection sociale peut alors servir de mécanisme pour atténuer les effets négatifs engendrés par la transition énergétique.

Les politiques de protection sociale protègent la population de nombreux risques individuels. Elles garantissent une sécurité financière aux travailleurs licenciés et à leur famille, donnent accès aux services de santé, augmentent la résilience des ménages et améliorent les compétences et l'employabilité des travailleurs quittant l'économie carbonée, leur permettant ainsi de saisir des opportunités d'emploi dans la nouvelle économie verte.

Au niveau collectif, la protection sociale aide à réduire les vulnérabilités en soutenant des initiatives inclusives à l'échelle des communautés et en protégeant les ménages de la précarité énergétique. En atténuant les effets régressifs de la tarification du carbone et des écotaxes, la protection sociale joue aussi un rôle dans la réduction des inégalités structurelles à travers des transferts universels ou des instruments ciblés. Enfin, il s'agit également d'un outil essentiel pour renforcer la cohésion sociale et la confiance, en assurant une répartition équitable du poids des politiques climatiques et de transition entre les groupes, les genres et les territoires.

En plus d'atténuer les effets négatifs de la transition, la protection sociale peut dépasser son rôle de filet de sécurité et devenir un outil transformateur au service d'une transition juste. Elle permet aux individus et aux ménages de saisir les opportunités offertes par la transition. Comme l'illustre le cas sud-africain, les mesures de protection sociale et les récentes initiatives articulent l'aide au revenu, la reconversion, et des opportunités d'emploi dans les secteurs des énergies renouvelables. La protection sociale ne se contente pas de limiter les risques : elle crée aussi des passerelles vers l'économie verte.

Références

- ANEKWE, I. M. S., ASHIEGBU, D., ISA, Y. M., & POTGIETER, H. (2025). Circular economy and energy transition: A review of South Africa's 5-year just energy transition investment plan (JET-IP). *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 30(6), 48. <https://doi.org/10.1007/s11027-025-10230-z>
- ANNECKE, W., & WOLPE, P. (2022). *What role for social policies in the framework of the just transition in South Africa?* (AFD Research Paper No. 230). Agence française de développement.
- BECERRA, O., & PIÑEROS-RUÍZ, J. (2024). *Quantifying green job potential in Colombia. A task-based approach* (AFD Research Paper No. 324). Agence française de développement.
- BELL, K., PRICE, V., MCLOUGHLIN, K., & KOJOLA, E. (2024). The necessity of a transformational approach to just transition: Defence worker views on decarbonation, diversification and sustainability. *Environmental Politics*, 33(2), 281–301. <https://doi.org/10.1080/09644016.2023.2199661>
- BERTHE, A., TURQUET, P., & HUYNH, T. P. L. (2022). Just transition in Southeast Asia: Exploring the links between social protection and environmental policies (AFD Research Paper No. 225). Agence française de développement.
- BHORAT, H., MONNAKTGOTLA, J., SAYED, A., & STEENKAMP, F. (2025). *Ameliorating the consequences of coal job destruction. A just transition policy matrix approach* (AFD Research Paper No. 376). Agence française de développement.
- CARDOSO, D., CARVALHO, L., LIMA, G. T., NASSIF-PIRES, L., RUGITSKY, F., & SANCHES, M. (2025). The multiplier effects of government expenditures on social protection: A multi-country study. *Development and Change*, 56(1), 172–224. <https://doi.org/10.1111/dech.12869>
- COSTELLA, C., BACHOFEN, C., & MARCONDES, G. (2017). *7 things to know about managing climate risk through social protection*. PreventionWeb. <https://www.preventionweb.net/publication/7-things-know-about-managing-climate-risk-through-social-protection>
- DAVID, A. (2019). *Réduire les inégalités. Propositions d'agenda pour la coopération internationale. Document d'orientation* (AFD Policy Paper No. 1). Agence française de développement.
- DAVIES, M., GUENTHER, B., LEAVY, J., MITCHELL, T., & TANNER, T. (2009). *Climate change adaptation, disaster risk reduction and social protection: Complementary roles in agricultural and rural growth?* (IDS Working Paper No. 320; 1–37). Institute of Development Studies.
- DONALDSON, A. (2022). *Public employment programmes: What they contribute to jobs and earnings* (Econ3x3). SALDRU, University of Cape Town.
- DWARKASING, C. (2023). Inequality determined social outcomes of low-carbon transition policies: A conceptual meta-review of justice impacts. *Energy Research & Social Science*, 97, 102974. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2023.102974>
- FAO. (2024). *The unjust climate: Measuring the impacts of climate change on rural poor, women and youth: Summary* (Policy Brief). Food and Agricultural Organization.
- ILO. (2023). Just transition policy brief. Social protection for a just transition. International Labour Organization.
- ILO. (2024). *World social protection report 2024–2026: Universal social protection for climate action and a just transition*. International Labour Organization.
- ILO. (2025). *Mapping just transition in NDCs: An overview*. International Labour Organization.
- JAKUJA, N. (2023). *Social security and the just transition*. Social Policy Initiative (SPI).
- LEAL FILHO, W., & PONS-GIRALT, M. (2024). Beyond the just transition: A critical inquiries from the pluriverse. *Environmental Sciences Europe*, 36(1), 201. <https://doi.org/10.1186/s12302-024-01032-2>
- LEDGER, T. (2025). *Affordability of basic services for South African households*. Public Affairs Research Institute (PARI).

- LUSTIG, N., JELLEMA, J., & MARTINEZ PABON, V. (2023). Are budget neutral income floors fiscally viable in sub-Saharan Africa? *Journal of African Economies*, 32 (Supplement_2), ii 202–ii 227.
<https://doi.org/10.1093/jae/ejac049>
- MCCORD, A., & COSTELLA, C. (2023). *Materials on development finance. Pathways for social protection in the just transition of low- and middle-income countries*. KfW Development Bank. Climate Change and Social Protection Research Initiative (CCASP).
- MOHLAKOANA, N., & WOLPE, P. (2023). *Unbundling Eskom: How would a new distribution system impact on energy poverty* (AFD Research Paper No. 269). Agence française de développement.
- MONTMASSON-CLAIR, G. (2021). *A Policy Toolbox for Just Transitions* (Working Paper). Trade & Industrial Policy Strategies (TIPS).
- MUDIRIZA, G., DE LANNOY, A., & DAVID, A. (2024). *Youth and the just transition: A profile of young NEET in Mpumalanga* (AFD Research Papers No. 315). Agence française de développement.
- OECD. (2012). *The jobs potential of a shift towards a low-carbon economy* (OECD Green Growth Papers No. 2012/01). OECD Publishing.
<https://doi.org/10.1787/5k9h3630320v-en>
- PATEL, L., DIKOKO, V., & ARCHER, J. (2023). *Social grants, livelihoods and poverty responses of social grant beneficiaries in South Africa* (Research Brief). University of Johannesburg.
- PHILIP, K. (2025). *Public employment programmes in South Africa's changing social protection landscape* (AFD Research Papers No. 336). Agence française de développement.
- POGGI, C., & RAMAHOLIMIHASO, E. J. (2024). *Energy and social protection measures for energy poverty: A review for low and middle-income countries* (AFD Research Papers No. 332). Agence française de développement.
- RAZAVI, S., CATTANEO, U., SCHWARZER, H., & VISENTIN, A. (2024). *Combating inequalities: What role for universal social protection?* (ILO Working Paper No. 128).
<https://doi.org/10.54394/EOAY4970>
- SCOTT, J. R., MASSA, R., & PARADA, A. C. (2024). *Distributive impact of green taxes in Mexico* (AFD Research Papers No. 317). Agence française de développement.
- STIGLITZ, J. E. (2012). *The price of inequality: How today's divided society endangers our future*. WW Norton & Company.
- VONA, F. (2019). Job losses and political acceptability of climate policies: Why the “job-killing” argument is so persistent and how to overturn it. *Climate Policy*, 19(4), 524–532.
<https://doi.org/10.1080/14693062.2018.1532871>
- YASSER, R., LEIBBRANDT, M., DAVID, A., DÍAZ PABÓN, F. A., & DJOUFELKIT, H. (2025). Chapter II: Sustainability and patterns of economic growth. In: A. David, M. Leibbrandt, V. Ranchhod, & R. Yasser (Eds.), *Inequalities in sub-Saharan Africa: Multidimensional perspectives and future challenges*. World Bank.
doi:10.1596/978-1-4648-2150-9. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr. Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux

Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Création graphique MeMo, Julie Gilles, D. Cazeils

Conception et réalisation eDeo-design.com

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution – Pas de commercialisation – Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026

ISSN 2680-5448 | **ISSN numérique** 2680-9214

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications
de la collection Policy Paper :

<https://www.afd.fr/collection/policy-papers>